

DEALS

PRIVATE EQUITY

Quatre cabinets sur la levée de fonds de Heetch

La plateforme de VTC Heetch a réalisé une levée de fonds de 38 millions de dollars (34 millions d'euros). Un tour de table auquel ont participé ses investisseurs historiques (Idinvest Partners, Innov'Allianz, Alven, Felix Capital, et Via-ID), et qui a également vu entrer au capital de la start-up deux nouveaux arrivants, à savoir Cathay Innovation et Total Energy Ventures Europe. Grâce aux fonds levés, Heetch entend doubler ses effectifs tech et accélérer son développement en France, en Belgique mais aussi au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. La start-up compte également démontrer son autonomie financière, à l'instar de son concurrent Uber, et échapper ainsi au mouvement de consolidation qui fait actuellement rage sur le marché français des plateformes VTC (Chauffeurs privés/Daimler, Marcel/Renault...). Fondé en 2013 par Teddy Pellerin et Mathieu Jacob, Heetch s'est initialement positionné sur le marché du service de covoiturage nocturne avant de se reconvertir début 2017 vers un modèle de VTC plus classique, suite à une lourde condamnation pour exercice illégal de la profession de taxi qui lui a valu une amende de 200 000 euros. Présente dans neuf villes françaises (Paris, Lyon, Lille, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg et Nantes) et à Bruxelles, la compagnie a lancé l'an dernier son service au Maroc et en Côte d'Ivoire. Heetch a été représenté par **Jones Day** avec **Charles Gavoty**, associé, et **Alexandre Wibaux** sur la négociation des conditions d'entrée et des droits consentis des investisseurs, ainsi que par **Bold Avocats** avec **Serge Vatine** et **Elhame Hmairid**, associés, et **Salima Bouaicha** en corporate, **Margaux Tedesco** et **Alice Guillemet** en droit social, et **Alexandra Cohen** et **Clara Schmit** en IP/IT/Contrats. **Villechenon Société d'Avocats** a assisté Cathay Innovation et Total Energy Ventures Europe avec **Alexander Kotopoulis** et **Morgan Hunault-Berret**, associés, en marchés de capitaux. **Parallel Avocats** a conseillé Cathay Innovation sur les aspects réglementaires avec **Arthur Millerand** et **Michel Leclerc**, associés.

Trois cabinets sur le LBO primaire de Landanger mené par 21 Invest

Le fonds 21 Invest France est entré en négociations exclusives avec la société familiale Landanger en vue de mettre la main sur ce leader français des instruments chirurgicaux réutilisables. Au travers de ce LBO primaire, 21 Invest entend accompagner Landanger dans le renforcement de sa position en France, notamment grâce à l'élargissement de son offre et à l'accélération de son internationalisation. Le but de cette opération, dont le closing est prévu en juillet prochain, est de créer un acteur international de premier plan dans l'instrumentation chirurgicale. Fondé en 1947, Landanger distribue ses produits dans près de 60 pays. La société génère 25,5 millions d'euros de revenus, dont près de 30 % à l'international. **DLA Piper** a représenté 21 Invest France avec **Sarmad**

Haidar, associé, **Aymeric Robine** et **Amandine Delannoy** en corporate, **Fanny Combourieu**, associée, **Louis-Augustin Jourdan** et **Ophélie Pregnon** en fiscal, et **Maud Manon**, associée, et **Pierre Tardivo** en financement. **Desfilis** a accompagné Benoît Landanger et la famille Landanger avec **José Desfilis** et **Guillaume Giuliani**, associés, **Marie-Victoire James**, counsel, et **Eléonore Coquerel** en corporate, et **Anastasia Fleury**, counsel, en droit social. **Willkie Farr & Gallagher** a conseillé les prêteurs unitranche avec **Paul Lombard**, associé, et **Igor Kukhta**, special european counsel.

FUSIONS-ACQUISITIONS

BG2V et Arcane Juris sur la reprise de Crozet par Aéroplast

Le plasturgiste français Aéroplast Industries s'empare de la société Crozet, spécialiste du micro-décolletage sur tout type de métal (acier, titane...). Dans le cadre de cette transaction, Sébastien Crozet, dirigeant de la société absorbée, intègre le groupe et le capital d'Aéroplast Industries. L'opération permet ainsi à Aéroplast d'élargir son offre industrielle avec des pièces très techniques en métal, afin de proposer à ses clients un service complet de la fabrication des composants jusqu'à l'assemblage de sous-ensembles. L'ensemble consolidé atteindra près de 18 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Basé dans la vallée du décolletage, en Haute-Savoie, Crozet est actif dans les secteurs médical, aéronautique, spatial et connectique. La société est certifiée ISO 13485 et ISO 9001. **BG2V** a conseillé Aéroplast Industries et son actionnaire, Pléiade Investissement, avec **Stanislas Richoillez**, associé, et **Alexandra Basha** en corporate, **Jean-Sébastien Dumont**, associé, et **Rémi Dias** en fiscal, **Guillaume de Saint Sermin**, associé, et **Léa Dubrul** en droit social, et **Xavier Carbasse**, associé, et **Domitille Huart** en propriété intellectuelle. **Arcane Juris** a accompagné Crozet avec **Hervé Caillon**.

Trois cabinets sur la cession de Cisbio Bioassays à PerkinElmer

Le groupe américain PerkinElmer, spécialisé dans la fabrication de matériel de mesure scientifique, a mis la main sur Cisbio Bioassays, spécialiste des produits et services pour la recherche de médicaments et le diagnostic in vitro. A la suite de cette transaction, qui a vu le fonds Abénex Capital et les managers de Cisbio vendre l'intégralité de leurs participations directes et indirectes, PerkinElmer détient 100 % de Cisbio Bioassays. Le montant de l'opération s'élève à 215 millions de dollars (191,5 millions d'euros). Fondé en 1974 et basé à Codolet, Cisbio Bioassays emploie plus de 200 salariés pour le développement, la fabrication et la distribution d'équipements et de réactifs de haute qualité destinés au marché de la recherche pharmaceutique et des produits de santé. **Hogan Lovells** a conseillé PerkinElmer. avec **Jean-Marc Franceschi**, associé, **Florian Tranchecoste** et **Sophie Han**. **DLA Piper** a assisté Abénex Capital avec **Xavier Norlain**, associé, **Julia Elkael**, counsel, et **Alexis Orlando**. **Fidal** a réalisé la due diligence juridique pour le compte des cédants avec **Xavier Houard** et **Anne Frechette-Kerbrat**, associés, et **Albane Eglinger Beauchamp**.